



INSTALLATEUR ELECTRICIEN



Cabler, connecter, acheminer l'électricité omniprésente dans la vie de tous les jours est indispensable à l'activité humaine.

Dans tous les cas, il s'agit d'un travail d'équipe qui s'effectue à l'intérieur de bâtiments industriels ou tertiaires, sur des chantiers de construction neuve ou en rénovation.

Réaliser l'installation électrique complète des bâtiments est fonction de leurs usages propres (produire, assembler, déplacer, stocker, vendre, informer, soigner, héberger, restaurer, exposer, diffuser...) et des matériels qui les équipent. Chaque installation demande donc de savoir

s'adapter à des configurations et des attentes différentes exprimées par le client, imposées par la configuration des lieux et des locaux dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur.

Accessible
en 1^{er} emploi
avec un CAP,
BEP ou
un BAC PRO

CADRES SPÉCIFIQUES DE TRAVAIL

L'installateur électricien est susceptible d'intervenir dans deux grands secteurs :

◆ L'industrie

Il intervient sur différents modules (unités ou ateliers de production, lieux de stockage, locaux administratifs, abords des sites). Il peut côtoyer des secteurs divers : métallurgie, automobile, papeterie, chimie, textile, agroalimentaire... gros consommateurs d'énergie cherchant à optimiser leur installation pour atteindre une meilleure efficacité énergétique.

Ces installations sont très sollicitées, fonctionnant 24/24h et la sécurisation de l'alimentation électrique est particulièrement importante.

◆ Le tertiaire

Il travaille dans des ensembles accueillant du public : bureaux, centres administratifs, hôpitaux, complexes sportifs, édifices culturels... Dans tous ces lieux, les conditions de confort et les facilités de communication seront optimisées en terme d'éclairage, de chauffage, de climatisation, de surveillance et de sécurité, de transmissions de données et de téléphonie.

L'usage de ces bâtiments étant non permanent dans la journée, voire parfois saisonnier dans l'année, des dispositifs de gestion et de pilotage des installations permettent d'optimiser leur consommation énergétique dans le temps.

ACTIVITES PRINCIPALES

Le travail de l'installateur est de mettre en place le réseau câblé électrique dit de "courant fort" (haute et/ou basse tension) et le réseau des courants faibles (téléphonie, voix-données-images (VDI), détection incendie et intrusion, domotique) à l'intérieur des bâtiments en se référant aux plans fournis.

Dans chaque cas, il fixe les chemins de câbles, les conduits, les fourreaux... dans lesquels seront disposés les câbles et les fils électriques.

Dans l'industrie il **installe et raccorde** les transformateurs qui vont permettre de modifier la tension d'arrivée du courant depuis le réseau de distribution en un courant de tension plus faible accepté par les équipements.

Quelque soit le secteur, il **équipe** ensuite les locaux d'armoires et de coffrets pour raccorder les branchements entre eux et sécuriser l'installation. Il dispose les luminaires qui éclaireront les locaux.



Dans l'industrie il procède à la mise en place de systèmes automatisés tels que les contrôles-commandes de process.

Des capteurs peuvent être installés, autant dans l'industrie que dans le tertiaire pour permettre de suivre les conditions de fabrication (température, hygrométrie, empoussièrement,...) ou pour des raisons de sécurité (sécurité incendie, système anti-intrusion, contrôle d'accès,...).

Dans tous les cas, l'installateur électricien assure sa mission d'un bout à l'autre en participant toujours aux raccordements finaux, aux essais, aux réglages et à la mise en service définitive des installations tout en gardant constamment présent à l'esprit le respect des consignes et règles de sécurité.

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Ses capacités d'autonomie et ses compétences techniques peuvent lui permettre d'accéder au poste de chef d'équipe ou de chef de chantier.

LES INTERLOCUTEURS

Au sein de son entreprise, l'installateur électricien travaille en équipe, avec des personnes disposant d'une qualification identique. Il est directement encadré par un chef d'équipe qui suit les instructions données par le chef de chantier. Homme de terrain, autonome et responsable il représente l'entreprise auprès du client et s'impose grâce à ses compétences et son goût du travail bien fait.

Les clients sont les représentants d'entreprises industrielles ou de bâtiments tertiaires. Sur les chantiers il est amené à côtoyer d'autres corps d'état du bâtiment (maçon, plombier, menuisier...) ou du monde de l'industrie (chaudronnier, soudeur...).

LES APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- ◆ Apprécier le **travail en équipe** ;
- ◆ Il sait lire et **exploiter un plan** ;
- ◆ Avoir des connaissances en **informatique industrielle** ainsi qu'en **téléphonie** ;
- ◆ Il connaît les **normes de sécurité** et **règlements techniques** en vigueur ;
- ◆ Posséder un sens développé du **relationnel** ;
- ◆ **Mobile**, il est souvent en déplacement ;
- ◆ **Autonome** il lui arrive de travailler parfois seul, de prendre des **initiatives** ;
- ◆ Il est **polyvalent** et sa capacité d'adaptation lui permet de faire face à des situations variées ;
- ◆ Il est **organisé, précis** et **rigoureux**.

LE CURSUS

Un étudiant peut accéder à ce métier après quelques années d'expérience en suivant des études supérieures (mathématiques supérieures et mathématiques spéciales) et en intégrant une école d'ingénieur spécialisée.

En entreprise, l'accès à ce métier peut aussi se faire par promotion interne après quelques années d'expérience.